

AR Prefecture

063-256301375-20230315-DCS20230306-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

**Syndicat Mixte pour l'Aménagement
et le Développement des Combrailles**

Place Raymond Gauvin
63390 St Gervais d'Auvergne

N° DCS20230306

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 15 Mars à 18h15, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Charbonnières les Vieilles, sous la présidence de Monsieur Boris SOUCHAL.

Date de convocation : 28/02/2023.

Nombre de membres : en exercice : 115

Présents : 70

Votants : 77 (dont 1 double voix et 6 pouvoirs)

Objet : Stratégie de Développement Touristique des Combrailles

Le Président rappelle aux membres du comité syndical que lors de l'Assemblée générale du 29 Septembre 2021, le positionnement stratégique de la stratégie de développement touristique a été voté.

Ce positionnement est le suivant : ***Voir les Volcans, Vivre les Combrailles***

Il s'appuie sur deux constats :

- **Ce pourquoi on vient dans les Combrailles pour la première fois** : sa position centrale sur la carte de France, la facilité d'accès liée aux axes routiers que bordent le territoire, la notoriété des territoires voisins (le patrimoine mondial, la Chaîne des Puys, Vulcania, le massif du Sancy...),
- **Ce qu'on découvre quand on y est et qui donne envie d'y revenir** : la nature (randonnée, activités de plein air, etc.), le calme, les habitants et leurs styles de vie, les sites incontournables et le patrimoine du territoire (minier, thermal, religieux, rural...).

A la suite de cette validation et du recrutement de Marion Rouillat – Chargée de Mission Développement Touristique, l'année 2022 a été consacrée à la rédaction de cette stratégie en étroite collaboration avec les Communautés de Communes et l'Office de Tourisme des Combrailles.

Ce travail fait suite à l'étude menée par le bureau d'étude Trace TPI. Cette étude a été reprise dans le cadre de la commission mixte OTC/SMADC qui s'est réunie à plusieurs reprises en 2021 et 2022 afin d'aller plus loin.

Le travail assuré en interne par le SMADC a fait l'objet d'une part d'apports techniques avec des réunions avec les agents des communautés de communes et de l'OTC, et d'autres parts d'apports des élus des Combrailles avec en 2023 une présentation et une mise en débat de la proposition de stratégie en commission tourisme des communautés de communes et enfin une synthèse en commission mixte OTC/SMADC le 22 février dernier.

AR Prefecture

063-256301375-20230315-DCS20230306-DE
 Reçu le 23/03/2023
 Publié le 23/03/2023

Cette stratégie peut être résumée ainsi :

Fort de ses 99 communes, le territoire des Combrailles est vaste et dépourvu de notoriété spontanée. L'offre touristique manque de structuration, de modernisation et de connaissance (connaissance de l'offre du territoire et des attentes des clientèles).

Pour faire face à ces différentes problématiques, la stratégie de développement touristique doit s'appuyer sur des éléments clés : la pleine nature, les paysages et les points de vue, les rivières et plans d'eau.

A présent, le territoire doit franchir un cap et passer d'offres individuelles et parsemées à une offre structurée, identifiable et inscrite dans l'offre globale « Auvergne ».

Les aménagements proposés devront donc favoriser le maillage territorial (et donc le parcours de visite), la complémentarité des offres et le développement durable.

Cette stratégie est déclinée dans un plan d'actions constitué de 4 axes et 15 fiches actions, tel que décrit ci-après.

Axes	Objectifs	Fiches Actions
<u>Axe 1 : Rivières et Plans d'eau : piliers de l'offre touristique</u>	<ul style="list-style-type: none"> Étudier les conditions techniques de l'accueil touristique Diversifier et développer la dimension récréative des sites liés à l'eau Faire des rivières et des plans d'eau des espaces de convivialité et de bien-être 	<p>Fiche n°1 : Stratégie de développement des plans d'eau et d'un linéaire de berges</p> <p>Fiche n°2 : Accompagner le site des Fades dans sa reconversion</p>
<u>Axe 2 : Les atouts naturels et patrimoniaux, acteurs de l'offre touristique</u>	<ul style="list-style-type: none"> Harmoniser l'offre de randonnée Développer et structurer les activités de pleine nature Accompagner l'émergence et la mise en place de projets structurants et d'aménagements respectueux des espaces naturels, des paysages et des sols Accompagner les projets liés au petit patrimoine 	<p>Fiche n°3 : Créer et /ou améliorer des belvédères tout en créant des belvédères d'exceptions</p> <p>Fiche n°4 : Créer un réseau intercommunautaire de randonnée pédestre</p> <p>Fiche n°5 : Placer les activités sportives types VTT, VAE (vélo à assistance électrique) et cyclo, au cœur de l'offre touristique</p> <p>Fiche n°6 : Développer les activités à sensation</p> <p>Fiche n°7 : Accompagner les grands projets et les sites remarquables autant que le petit Patrimoine</p>
<u>Axe 3 : Accueil, qualité et diversification de l'offre</u>	<ul style="list-style-type: none"> Améliorer l'hospitalité, physique ou non, dans les Combrailles Adapter l'offre touristique aux attentes des cibles de clientèle Quantifier le tourisme sur le territoire 	<p>Fiche n°8 : Actualisation du Schéma d'Accueil et de Diffusion de l'Information (SADI)</p> <p>Fiche n°9 : Définir un schéma de signalétique touristique</p> <p>Fiche n°10 : Accompagner les porteurs de projets dans leurs démarches</p> <p>Fiche n°11 : Qualifier et diversifier l'offre touristique en matière d'hébergement et de restauration</p> <p>Fiche n°12 : Mettre en place de nouveaux outils statistiques et d'observation du tourisme tout en qualifiant le fichier client</p>
<u>Axe 4 : Marketing et image du territoire</u>	<ul style="list-style-type: none"> Décliner et animer la marque touristique Adapter l'image au positionnement et à 	<p>Fiche n°13 : Création et déclinaison d'une marque touristique en partenariat avec</p>

<p>AR Préfecture marketing</p> <p>063-256301375-20230315-DCS20230306-DE</p> <p>Reçu le 23/03/2023</p> <p>Publié le 23/03/2023</p>	<p>l'ambition définie et mettre en œuvre la stratégie marketing</p> <p>Créer et fédérer un réseau de partenaires touristiques pour qu'ils déclinent et valorisent l'image des Combrailles</p>	<p>les actions des différents partenaires</p> <p>Fiche n°14: Accompagner, former et mettre en réseau les acteurs du tourisme</p> <p>Fiche n°15: Associer les habitants et les événements du territoire pour qu'ils deviennent des ambassadeurs des Combrailles</p>
---	---	--

Où cet exposé, le Comité Syndical, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE : la stratégie de développement touristique des Combrailles,

AUTORISE : le Président à signer tout document relatif à cette décision.

Fait et délibéré les jours mois an que dessus, au registre sont les signatures.

Pour copie conforme
Certifiée exécutoire

Le Président,

Boris SOUCHAL



AR Prefecture

063-256301375-20230315-DCS20230306-DE
Reçu le 23/03/2023
Publié le 23/03/2023

**ASSEMBLEE GENERALE
DU 15 MARS 2023**

AR Prefecture CHARBONNIERES LES VIEILLES

063-256301375-20230315-DCS20230306-DE

Reçu le 23/03/2023

Publié le 23/03/2023

Liste des Présents

COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
Ayat-sur-Sioule	Jean-Claude BELLARD
Beauregard-Vendon	Denis GEORGES
Biollet	Claude CHAMBON
Blot-l'Eglise	Denis BARDEL
Bourg-Lastic	Bernard DEBOTE
Briffons	Alain BOUSCAUD
Bussières près Pionsat	Fanny BRIAT
Buxières-sous-Montaigut	Philippe WROBEL
Chapdes-Beaufort	Luc CAILLOUX
Charbonnières-les-Vieilles	Géraldine JAFFEUX
Charensat	Jean-Claude SENETAIRE
Châteauneuf les Bains	Jean-Yves NOUZILLE
Château sur Cher	Robert DUBUIS
Combronde	Alain ESPAGNOL
Condat-en-Combraille	Pascal MOUTON
Davayat	Dominique RUSSO
Fernoël	Pascal GAULON
Giat	Dominique BARBARIN BADIERE
Gimeaux	Françoise CHAPUT
Gouttières	Sébastien RICHARDOT
Herment	Boris SOUCHAL
Jozerand	Alain DUCLAUX
La Cellette	Sophie COMBEMOREL
La Goutelle	Ida GIRAUD
Lastic	Francis BOUYOUX
Les Ancizes Comps	Didier MANUBY
Lisseuil	André BROMONT
Marcillat	Bernard LESCURE
Montaigut-en-Combraille	Claire LEMPEREUR
Montcel	Françoise-Paule MATHEY
Moureuille	Hélène VERNADAT
Neuf-Eglise	Karine BOURNAT-GONZALEZ
Pionsat	Bernard PENY
Pontgibaud	Alain FOURNIER
Prompsat	Hubert CHAPUT
Prondines	André MONNERON
Puy-Saint-Gulmier	Cédric ROUGHEOL
Queuille	Stéphane CANUTO
Roche d'Agoux	Laurence ORIOL
Sainte-Christine	Gérard COMBEAUD
Saint Eloy les Mines	Jacqueline DUBOISSET
Saint-Gal sur Sioule	Charles SCHIETTEKATTE
Saint-Gervais-d'Auvergne	Jean-Claude GAILLARD
Saint-Hilaire-la-Croix	Sylvain LELIEVRE
Saint Jacques d'Ambur	Dominique MONNEYRON
Saint-Myon	Jérôme MEYNET
Saint Pardoux	Philippe MASSON
Saint-Pierre-le-Chastel	Marc TARDIF
Saint-Priest-des-Champs	Marie-Claude BAGNAUD
Saint-Rémy-de-Blot	François ROGUET
Sauret-Besserve	Jacques LAGUET
Servant	Sylvain DURIN
Teilhet	Bernard DUVERGER
Tortebesse	Gilles BOULAY
Vergheas	Gilles BERNARD
Verneugheol	Bernard THOMAS

Villossanges Voingt Youx	Jean-Yves NEDELLEC Josias GARCIA Philippe IMBAUD
COMMUNAUTES DE COMMUNES	DELEGUES PRESENTS
AR Prefecture Chavanon Combrailles et Volcans 063-256301375-20230315-DCS20230306-DE Reçu le 23/03/2023 Publié le 23/03/2023	Frédéric SABY Janette VIALETTE-GIRAUD Yannick BONY
Combrailles Sioule et Morge	Sébastien GUILLOT Julien PERRIN
Pays de Saint Eloy	Laurent DUMAS Jean-Claude CAZEAU Marc GIDEL

CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX PRESENTS	
Canton de Saint-Georges-de-Mons	Clémentine RAINEAU Grégory BONNET
Canton de Saint-Ours	Cédric ROUGHEOL
Canton de Saint-Eloy	Jocelyne LELONG

Communes non représentées ou absence des délégués titulaire et suppléant :

Ars-les-Favets (excusé)	Bromont Lamothe (excusés)
Champs (excusés)	Cisternes-la-Forêt (excusé)
Combrailles (excusé – POUVOIR)	Durmignat (excusée)
Espinasse (excusés)	La Celle-d'Auvergne (excusé)
La Crouzille	Landogne (excusée)
Lapeyrouse (excusée)	Le Quartier
Loubeyrat (excusés)	Manzat
Menat (excusées)	Messeix (excusé)
Miremont (excusé)	Montel de Gelat (excusée)
Montfermy	Pontaumur (excusé – POUVOIR)
Pouzol (excusée)	Saint-Angel (excusé)
Saint-Avit (excusée)	Saint-Etienne des Champs (excusée)
Saint-Georges-de-Mons (excusée – POUVOIR)	Saint-Germain-près-Herment (excusé)
Saint-Hilaire-de-Pionsat (excusé – POUVOIR)	Saint-Hilaire-les-Monges
Saint-Julien-la-Geneste (excusé)	Saint-Maigner
Saint-Maurice-près-Pionsat	Saint-Quintin-sur-Sioule (excusé)
Saint-Sulpice	Savennes (excusées)
Sauvagnat-près-Herment (excusé)	Teilhède (excusé - POUVOIR)
Tralaigues (excusée)	Virlet (excusées)
Vitrac (excusé)	Yssac-la-Tourette (excusés)

Communautés de communes:

Monsieur Gérard VENEULT, excusé, **POUVOIR**

Conseillers Départementaux excusés ou absents:

Monsieur Bertrand BARRAUD, Représentant du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme
Monsieur Jérôme GAUMET, Conseiller Départemental, vp du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusé)
Madame Audrey MANUBY, Conseillère Départementale, vp, du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme (excusée)